



GROUPE BPCE

Coopératifs, banquiers et assureurs autrement.

Communiqué de presse

Le Groupe BPCE s'est engagé à céder 3 % du capital de Nexity à un véhicule d'investissement contrôlé par des cadres de Nexity

Paris, le 23 décembre 2014

Le Groupe BPCE s'est engagé ce jour à céder 3 % du capital de Nexity à un véhicule d'investissement (NewPort SAS) contrôlé par des cadres de Nexity et dont le représentant est Alain Dinin, PDG de Nexity. NewPort a vocation à conserver cette participation dans Nexity à moyen terme. Cette cession sera réalisée au prix de 30,0 € par action Nexity.

Cette cession s'inscrit dans la mise en œuvre du plan stratégique du Groupe BPCE visant à réduire ou à céder sa participation dans ses actifs non stratégiques. A l'issue de la présente opération, la participation résiduelle du Groupe BPCE au capital de Nexity s'établira à 33,4%.

L'engagement de conservation souscrit par le Groupe BPCE dans le cadre du placement du 2 décembre 2014 n'a été levé que dans le cadre de la présente opération et ce uniquement pour les titres concernés par celle-ci.

À propos du Groupe BPCE

Le Groupe BPCE, deuxième groupe bancaire en France, s'appuie sur deux réseaux de banque commerciale autonomes et complémentaires : celui des 18 Banques Populaires et celui des 17 Caisses d'Epargne. Dans le domaine du financement de l'immobilier, il s'appuie également sur le Crédit Foncier. Il est un acteur majeur de la banque de grande clientèle, de la gestion d'actifs et des services financiers avec Natixis. Le Groupe BPCE compte plus de 36 millions de clients et bénéficie d'une large présence en France avec 8 000 agences, 115 000 collaborateurs et plus de 8,8 millions de sociétaires.

Contacts presse Groupe BPCE

Sabine Baudin : 01 58 40 47 62 / (0)6 22 83 19 44
Marie de Clercq : 01 58 40 59 26 / (0)6 35 20 96 12

presse@bpce.fr



PARTENAIRE OFFICIEL

www.bpce.fr

 [@GroupeBPCE](https://twitter.com/GroupeBPCE)